

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

31 MARS 2025

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	19
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Tableau des programmes de Santé Ontario et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	20
Tableau des programmes cliniques du ministère de la Santé, Division des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances et du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Le CAP : Centre d'appui et de prévention

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'organisme à se conformer aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 20 et 21, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière applicable est acceptable pour la préparation des états financiers dans les circonstances, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 26 juin 2025

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

4

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplace- ment	2025 Total	2024 Total
PRODUITS				
Subventions et contributions (annexe A)	11 340 214 \$	- \$	11 340 214 \$	10 498 762 \$
Services professionnels	3 645 500	-	3 645 500	3 145 684
Contribution du Fonds de fonctionnement	-	104 875	104 875	166 875
Autres (annexe B)	1 268 873	-	1 268 873	784 848
	16 254 587	104 875	16 359 462	14 596 169
CHARGES				
Salaires, avantages sociaux et contractuels	12 106 311	-	12 106 311	11 281 465
Services professionnels	989 815	-	989 815	591 831
Loyer, taxes foncières et services publics	440 130	-	440 130	446 940
Entretien, réparations et achat de fournitures	288 991	-	288 991	352 739
Télécommunications et frais informatiques	254 910	-	254 910	302 871
Nourriture et traiteurs	215 151	-	215 151	222 975
Assurances et autres charges administratives	125 179	-	125 179	111 542
Autres charges liées aux programmes	122 122	-	122 122	61 320
Publicité et promotion	62 990	-	62 990	52 120
Formation et conférences	41 967	-	41 967	25 197
Frais de déplacement	22 468	-	22 468	37 700
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	62 187	-	62 187	68 855
Amortissement des autres immobilisations	303 336	-	303 336	342 807
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	104 875	-	104 875	166 875
	15 140 432	-	15 140 432	14 065 237
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	1 114 155 \$	104 875 \$	1 219 030 \$	530 932 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

5

	Fonds de fonctionnnement			2025 Total	2024 Total
	Non affecté	Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement		
SOLDE AU DÉBUT	862 687 \$	3 478 873 \$	427 972 \$	4 769 532 \$	4 238 600 \$
Excédent des produits sur les charges	1 114 155	-	104 875	1 219 030	530 932
Affectation interne (note 10)	(1 000 000)	1 000 000	-	-	-
SOLDE À LA FIN	976 842 \$	4 478 873 \$	532 847 \$	5 988 562 \$	4 769 532 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

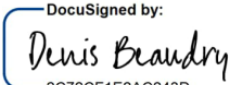
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

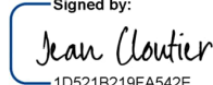
31 MARS 2025

6

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplace- ment	2025 Total	2024 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	4 694 495 \$	- \$	4 694 495 \$	1 373 079 \$
Dépôt à terme, 3,1 %, échéant en mars 2026	2 631 367	-	2 631 367	2 500 000
Débiteurs (note 3)	152 757	-	152 757	605 435
Subventions et contributions à recevoir	27 347	-	27 347	276 274
Frais payés d'avance	70 265	-	70 265	31 783
Avances interfonds, sans intérêt	(532 847)	532 847	-	-
	7 043 384	532 847	7 576 231	4 786 571
PLACEMENT GARANTI LIÉ AUX MARCHÉS , intérêt entre 2,47 % et 8,63 %, échéant en juin 2026				
	3 412 797	-	3 412 797	3 399 902
IMMOBILISATIONS (note 4)				
	1 256 296	-	1 256 296	1 621 819
	4 669 093	-	4 669 093	5 021 721
	11 712 477 \$	532 847 \$	12 245 324 \$	9 808 292 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:

26726F4E2A6243D..., administrateur

Signed by:

1D521B219FA542E..., administrateur

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

7

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplace- ment	2025 Total	2024 Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs et frais courus (note 6)	1 517 051 \$	- \$	1 517 051 \$	1 154 981 \$
Vacances à payer	185 461	-	185 461	208 623
Subventions et contributions à rembourser	2 797 332	-	2 797 332	2 252 791
Subventions, contributions et dons reportés (note 7)	411 564	-	411 564	52 119
Produits reportés	391 144	-	391 144	92 064
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	7 415	-	7 415	68 200
	5 309 967	-	5 309 967	3 828 778
DETTES À LONG TERME (note 8)	-	-	-	1 402
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES -				
IMMOBILISATIONS (note 9)	946 795	-	946 795	1 208 580
	946 795	-	946 795	1 209 982
	6 256 762	-	6 256 762	5 038 760
SOLDES DE FONDS				
Fonds de fonctionnement				
Non affecté	976 842	-	976 842	862 687
Fonds de réserve de capital et éventualités (note 10)	4 478 873	-	4 478 873	3 478 873
Fonds de réserve de remplacement				
Affectation externe	-	532 847	532 847	427 972
	5 455 715	532 847	5 988 562	4 769 532
	11 712 477 \$	532 847 \$	12 245 324 \$	9 808 292 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

8

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 219 030 \$	530 932 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	365 523	411 662
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(261 785)	(299 627)
	1 322 768	642 967
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	2 205 097	870 423
	3 527 865	1 513 390
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(144 262)	(5 899 902)
Acquisition d'immobilisations	-	(62 448)
	(144 262)	(5 962 350)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(62 187)	(68 857)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 321 416	(4 517 817)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 373 079	5 890 896
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	4 694 495 \$	1 373 079 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CAP : Centre d'appui et de prévention, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, offre des services en santé mentale, en dépendances et autres services thérapeutiques aux personnes et familles francophones de l'Ontario. Le CAP : Centre d'appui et de prévention est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, pour satisfaire aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Certaines des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers s'écartent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), tel que décrit ci-dessous :

Immobilisations

Plutôt que d'être amorties sur leur durée de vie utile estimative d'une manière logique et systématique en fonction de leur utilisation, les immobilisations financées par des emprunts hypothécaires sont comptabilisées au coût et sont amorties au même rythme que le remboursement en capital de ces emprunts.

Contributions au Fonds de réserve de remplacement

Les contributions du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve de remplacement sont constatées à l'état des résultats plutôt que d'être présentées comme une affectation interne à l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

Comptabilité par fonds

Les opérations courantes de l'organisme sont comptabilisées dans le Fonds de fonctionnement.

L'organisme doit, en vertu de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux résidences Cantin et Laval. Les opérations relatives à ces exigences sont comptabilisées dans le Fonds de réserve de remplacement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et contributions reçues pour le financement des immobilisations sont reportées et constatées à titre de produits par amortissement linéaire en fonction de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les produits de services professionnels et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a preuve de l'existence d'une entente, lorsque le service a été rendu, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Présentation de l'entité contrôlée

La Fondation du Centre Psychosocial (Fondation), qui est contrôlée par Le CAP : Centre d'appui et de prévention puisque ce dernier est l'unique membre de la Fondation, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'organisme.

Les opérations avec la Fondation ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Immeubles	Dégressif et linéaire	5 % et 25 ans
Mobilier, équipement et équipement informatique	Dégressif et linéaire	20 % et 5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail plus une option de renouvellement

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions et contributions à recevoir, du dépôt à terme et du placement garanti lié aux marchés.

Le compte à recevoir de la Fondation du Centre Psychosocial est comptabilisé au coût.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

12

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes clients	35 578 \$	390 814 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	117 179	157 087
Compte à recevoir de la Fondation du Centre Psychosocial	-	57 534
	152 757 \$	605 435 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

13

4. IMMOBILISATIONS

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations financées par hypothèque				
Terrains	297 455 \$	295 654 \$	1 801 \$	15 366 \$
Immeubles	1 020 845	1 015 265	5 580	52 117
Ameublement et équipement	41 591	41 557	34	2 119
	1 359 891	1 352 476	7 415	69 602
Autres immobilisations				
Terrains	200 000	-	200 000	200 000
Immeubles	535 443	370 380	165 063	176 662
Améliorations locatives	2 180 117	1 352 065	828 052	1 072 514
Mobilier, équipement et équipement informatique	411 615	355 849	55 766	103 041
	3 327 175	2 078 294	1 248 881	1 552 217
	4 687 066 \$	3 430 770 \$	1 256 296 \$	1 621 819 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 450 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur un immeuble dont la valeur comptable nette est de 21 035 \$ au 31 mars 2025. La marge de crédit est inutilisée aux 31 mars 2025 et 2024.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	1 396 099 \$	944 749 \$
Déductions à la source à payer	120 952	210 232
	1 517 051 \$	1 154 981 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

14

7. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET DONS REPORTÉS

Les variations survenues dans les soldes des subventions, contributions et dons reportés sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	52 119 \$	112 025 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	11 437 874	10 139 229
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(11 078 429)	(10 199 135)
Solde à la fin	411 564 \$	52 119 \$

Les subventions, contributions et dons reportés se détaillent comme suit :

	2025	2024
Fondation du Centre Psychosocial	210 269 \$	- \$
Ville d'Ottawa	201 295	34 514
Autres	-	17 605
	411 564 \$	52 119 \$

8. DETTES À LONG TERME

	2025	2024
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété située au 242, rue Cantin d'une valeur comptable nette de 4 049 \$ – 0,65 %, échéant en avril 2025, remboursable par versements mensuels de 4 052 \$, capital et intérêts	4 049 \$	48 051 \$
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété située au 105, rue Laval d'une valeur comptable nette de 3 366 \$ – 0,68 %, échéant en mai 2025, remboursable par versements mensuels de 1 686 \$, capital et intérêts	3 366	21 551
	7 415	69 602
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	7 415	68 200
	- \$	1 402 \$

Le versement en capital à effectuer au cours du prochain exercice est de 7 415 \$.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

15

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées - immobilisations sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	1 208 580 \$	1 508 207 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(261 785)	(299 627)
	946 795 \$	1 208 580 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

Le Fonds de fonctionnement est composé du Fonds non affecté et d'un fonds grevé d'une affectation interne intitulé le Fonds de réserve de capital et éventualités.

Fonds de réserve de capital et éventualités

Le Fonds de réserve de capital et éventualités est établi pour des charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. L'organisme vise à atteindre un montant représentant six mois d'opérations afin d'assurer sa survie advenant des compressions budgétaires importantes.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation au Fonds de réserve de capital et éventualités d'un montant total de 1 000 000 \$.

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Débiteurs	452 678 \$	(46 123) \$
Subventions et contributions à recevoir	248 927	(82 619)
Frais payés d'avance	(38 482)	47 884
Créditeurs et frais courus	362 070	130 848
Vacances à payer	(23 162)	45 372
Subventions et contributions à rembourser	544 541	859 794
Subventions, contributions et dons reportés	359 445	(59 906)
Produits reportés	299 080	(24 827)
	2 205 097 \$	870 423 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

16

12. PROGRAMMES D'AIDE À LA RETRAITE

L'organisme contribue à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. L'organisme a versé une contribution équivalente au montant contribué par les employés. Les montants versés par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2025 totalisent 824 803 \$ (2024 : 692 710 \$).

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

17

14. ENTITÉ CONTRÔLÉE

La Fondation du Centre Psychosocial, une fondation publique constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, voyait à réaliser des projets de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention.

La Fondation a cessé ses activités au cours de l'exercice et elle a été dissoute en mai 2025. Les actifs résiduels ont été distribués à l'organisme sous forme d'un don affecté d'un montant de 210 269 \$ afin de contribuer aux programmes pour les jeunes pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2026.

Les états financiers internes condensés de la Fondation du Centre Psychosocial au 31 mars 2025 sont les suivants :

	2025	2024
Situation financière		
Total des actifs	- \$	267 891 \$
Total des passifs	-	57 534
Total de l'actif net	- \$	210 357 \$
Produits et charges		
Total des produits	82 \$	26 \$
Total des charges	210 459	96
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(210 377) \$	(70) \$
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(267 911) \$	(70) \$
Activités d'investissement	257 790	(25)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 121) \$	(95) \$

15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 1 959 000 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	353 500 \$
2027	361 300 \$
2028	361 300 \$
2029	361 800 \$
2030	335 800 \$
Autres	185 300 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

18

16. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des services à rendre qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Équité salariale

Le Centre s'est engagé dans un processus d'évaluation de l'équité salariale qui créera potentiellement une obligation financière. En date de publication des états financiers, la direction ne possédait pas d'information nécessaire pour lui permettre de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Pour cette raison, aucun passif n'a été comptabilisé aux états financiers au 31 mars 2025. Tout montant éventuel sera comptabilisé aux charges de l'exercice en cours lorsque le montant en cause pourra faire l'objet d'une estimation raisonnable.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

19

	2025	2024
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ville d'Ottawa	3 931 982 \$	3 322 213 \$
Ministère de la Santé, Division des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances	3 715 012	2 852 290
Santé Ontario	3 053 594	3 502 768
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	258 226	359 745
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	-	56 346
Autres	119 615	105 773
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	261 785	299 627
	11 340 214 \$	10 498 762 \$

ANNEXE B - AUTRES

Contributions parentales pour les centres éducatifs	626 926 \$	475 272 \$
Intérêts	185 545	156 892
Divers	174 465	39 172
Libérations syndicales	131 947	79 492
Location	77 000	28 000
Autres dons	72 990	6 020
	1 268 873 \$	784 848 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

TABLEAU DES PROGRAMMES DE SANTÉ ONTARIO ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS
DE LONGUE DURÉE DE L'ONTARIO

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non auditée)

20

	Programme santé	Programme logement	Total
PRODUITS			
Subventions et contributions			
Santé Ontario	3 035 988 \$	- \$	3 035 988 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	-	258 226	258 226
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	24 029	-	24 029
Autres	298 780	56 920	355 700
	3 358 797	315 146	3 673 943
CHARGES			
Salaires, avantages sociaux et contractuels	3 018 496	17 953	3 036 449
Services professionnels	4 721	7 328	12 049
Loyer, taxes foncières et services publics	108 818	31 062	139 880
Entretien, réparations et achat de fournitures	71 300	79 821	151 121
Télécommunications et frais informatiques	25 006	-	25 006
Nourriture et traiteurs	64 520	-	64 520
Assurances et autres charges administratives	41	-	41
Autres charges liées aux programmes	38 746	7 398	46 144
Publicité et promotion	1 777	-	1 777
Formation et conférences	6 610	-	6 610
Frais de déplacement	7 403	3 867	11 270
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	-	62 187	62 187
Amortissement des autres immobilisations	34 759	517	35 276
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	-	104 875	104 875
	3 382 197	315 008	3 697 205
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(23 400) \$	138 \$	(23 262) \$

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non auditée)

21

[illegible]